

Après des années à tenir tête face à l'opposition des anciens élèves et des riverains, LVMH renonce à son projet de construction d'un centre de conférences souterrain sur la montagne Sainte-Geneviève.

Depuis plusieurs années, l'aménagement de l'ancien site de l'École polytechnique, situé sur la montagne Sainte-Geneviève dans le 5e arrondissement de Paris, faisait l'objet d'âpres débats. En effet, l'École polytechnique projette depuis 2014 de rénover la petite parcelle dont elle est toujours propriétaire, la grande majorité du terrain hébergeant désormais le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ce projet de rénovation était initialement estimé à 1,5 millions d'euros. C'était sans compter l'intervention du groupe LVMH, qui a proposé en 2018 de financer les travaux en échange d'une [large modification du projet initial](#). Ce nouveau projet, chiffré à rien de moins que [30 millions d'euros](#), consistait à agrandir considérablement le bâtiment en creusant un amphithéâtre de 400 places en sous-sol et en recouvrant la cour intérieure d'une verrière, en coupant au passage le magnifique tilleul centenaire qui y vit actuellement.

Cette nouvelle version du projet, correspondant à une vision de l'urbanisme inadaptée aux enjeux de notre siècle – étant notamment incompatible avec le plan local d'urbanisme bioclimatique (PLUb) promulgué ultérieurement, [a fait l'objet de nombreuses contestations](#). Au moment où l'École polytechnique s'engageait à faire de son campus de Palaiseau un espace à la pointe de la responsabilité environnementale, elle prévoyait de [couper l'un des plus vieux arbres de la montagne Sainte-Geneviève](#) et remplacer un espace vert par une serre climatisée, tout en coulant inutilement des mètres cubes de béton – les amphithéâtres n'étant pourtant pas ce qui manque dans le quartier.

La Sphinx s'est impliquée aux côtés du collectif de riverains contestant le projet, de l'association X-Alternative et de France nature environnement en saisissant le tribunal administratif pour obtenir l'annulation du permis de construire de LVMH. **Laura Chaubard, présidente par intérim de l'École polytechnique, a récemment annoncé [renoncer à ce projet contesté](#), au profit d'une rénovation (bienvenue) du bâtiment d'origine**, accompagnée d'un accord avec le Ministère permettant d'organiser des événements dans

l'amphithéâtre Poincaré attendant, comme nous l'avions suggéré depuis plusieurs années. Les détails du nouveau projet, toujours financé par LVMH, ne sont pas connus, mais il semble acquis que la verrière ne sera finalement pas construite, que le tilleul centenaire pourra continuer de trôner au centre de la cour intérieure, et que le jardin carré, qui avait été rasé en prévision du chantier, sera remis en état. Nous félicitons la direction de l'École polytechnique d'avoir pris ses responsabilités en optant pour cette nouvelle mouture du projet, beaucoup plus raisonnable et en accord avec ses engagements environnementaux.

Thomas Vezin, au nom de La Sphinx